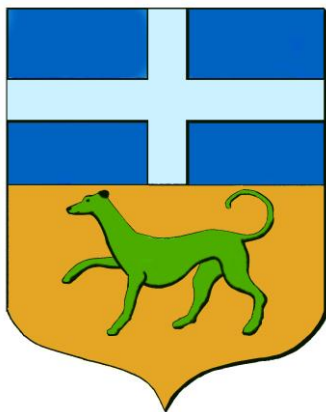




AVIS AU PUBLIC
Commune de Lagarde d'Apt
Enquête publique portant sur le projet de Révision du Plan
Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°2025-4 en date du 04/08/2025 le maire de Lagarde d'Apt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de Révision du PLU de la commune de Lagarde d'Apt.

A cet effet,

Il sera procédé à une enquête publique. Les objectifs principaux du projet PLU sont :

1. organiser et dynamiser la vie sur la commune
 - 1.1 répondre à la demande d'accueil de résidents permanents
 - 1.2 structurer l'armature territoriale communale
 - 1.3 encourager le développement des activités et des équipements
2. mettre en valeur les richesses du territoire
 - 2.1 protéger les grands espaces naturels
 - 2.2 valoriser le potentiel agricole sur la commune
 - 2.3 préserver les éléments paysagers et patrimoniaux

L'enquête publique unique se déroulera du **28 août au 27 septembre 2025** inclus, soit 31 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est situé à la Mairie de Lagarde d'Apt, 4906 route des Etoiles.

Monsieur Alpini a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête publique unique, à la mairie de Lagarde d'Apt pendant 31 jours consécutifs les lundis et jeudis de 9h à 17h, du 28 août au 17 septembre 2025 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de Révision du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur :

- par voie postale à la Mairie de Lagarde d'Apt (4906, route des Etoiles 84400 Lagarde d'Apt), à l'attention du commissaire enquêteur,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : epvauclose@gmail.com
- par téléphone sur demande

Les observations du public transmises par voie postale ou par courrier électronique ainsi que les observations écrites sur le registre d'enquête publique unique seront consultables sur ce même registre.

Le dossier est aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Mairie durant les heures habituelles d'ouverture.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites ou orales du public à la Mairie de Lagarde d'Apt, **le jeudi 28 août 2025 de 9h30 à 12h**.

A l'expiration, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur, clos et signé par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du département de Vaucluse et au Président du Tribunal Administratif de Nîmes et sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Lagarde d'Apt et à la Préfecture de Vaucluse, pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.